

Le 28 novembre 2020



Chers amis,

Vous serez sûrement nombreux à répondre à la proposition de poursuivre votre engagement aux côtés de Badéya pour le soutien aux élèves du secondaire et aux étudiants, tous issus de l'école primaire Badéya.

Afin de permettre au système de virement automatique de se mettre en place dès le mois de janvier 2021, je vous fais parvenir un relevé d'identité bancaire du compte Badéya.

Merci de contacter votre banque, dès réception de cette lettre, avec les instructions ci-dessous.

Pour Badéya,

Joseph LAFITTE

✂ ----- ✂

(A remettre à votre banque)

Monsieur, Madame, Mademoiselle

ordonne le prélèvement automatique de la somme de €

de janvier 2021 à décembre 2021 (le 10 de chaque mois), pour virement automatique sur le compte postal ci-joint (relevé d'identité bancaire à donner) au nom de Joseph LAFITTE.

Insister auprès de votre banque pour que soit enregistré obligatoirement le nom du débiteur (c'est-à-dire le vôtre) à chaque opération.

Le / /

FICHE D'ENGAGEMENT

(A retourner à : Joseph LAFITTE - 67 rue Jean Lissar - 64240 HASPARREN)

M., Mme, Melle
s'engage à verser mensuellement la somme de €
de janvier à décembre 2021 au profit de Badéya.

Modalités :

1/ Virement automatique

2/ Versement par chèque

Pour plus de commodité, il serait souhaitable qu'un maximum de personnes optent pour la modalité 1/ afin de simplifier les démarches.

Le / /

FICHE D'ENGAGEMENT

(A retourner à : Joseph LAFITTE - 67 rue Jean Lissar - 64240 HASPARREN)

M., Mme, Melle
s'engage à verser mensuellement la somme de €
de janvier à décembre 2021 au profit de Badéya.

Modalités :

1/ Virement automatique

2/ Versement par chèque

Pour plus de commodité, il serait souhaitable qu'un maximum de personnes optent pour la modalité 1/ afin de simplifier les démarches.